



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 15 août 2023 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. 148, RUE DU GLAÏEUL – LOT 4 567 712

Demande de dérogation mineure numéro 2023-00072 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'agrandissement serait à une distance de 0,56 mètre de la ligne latérale droite alors que le règlement prévoit que la distance minimale est de 1,5 mètres;
- La corniche de l'agrandissement serait à une distance de 0,56 mètre de la ligne latérale droite alors que le règlement prévoit que la distance minimale est de 0,60 mètre.

2. 29, RUE SAINT-PIERRE – LOT 6 447 995

Demande de dérogation mineure numéro 2023-00078 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'allée de circulation à sens unique dans le stationnement intérieur serait d'une largeur de 5,08 mètres dans la partie la plus étroite alors que le règlement prévoit que la largeur minimale requise de l'allée de circulation est de 6,0 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7223 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 26 juillet 2023.

M^e Geneviève Noël
Directrice adjointe et greffière adjointe
Service des affaires juridiques et du greffe